



Commune des Bouchoux

## Conseil Municipal du jeudi 22 mars 2012

### Compte rendu

#### Personnes présentes :

Jérôme GRECARD, Isabelle CLEMENT, Robert DROMARD, René COLLIGNON, Jean Pierre ACKERMANN, Jean BOUJARD, Christian CATOEN, Bernard HANSBERGER, Jocelyne ROLANDEZ Agnès ROYET et Patricia MURTIN

#### Personne absente avec pouvoir :

Isabelle HEURTIER pouvoir à Jean BOUJARD

#### Secrétaire de séance : Jean BOUJARD

### **1 – Approbation du PV du Conseil du 2 mars 2012**

Sans remarques des membres présents, le procès-verbal du Conseil du 2 mars est approuvé.

### **2 – Vote des taxes**

Par 10 voix pour, 1 voix contre et une abstention, le Conseil Municipal fixe pour le 2012 le taux des taxes comme suit. Taxe d'habitation : 9.88 %, taxe foncière sur propriétés bâties : 21.58 %, taxe foncière sur propriétés non bâties : 39.18 %.

### **3 – Budget primitif 2012 commune**

#### A - Vote des subventions

Le Conseil Municipal fixe à 1 000 € le montant des différentes subventions qui seront allouées aux associations en faisant la demande (Ecole pour le voyage des CM, Comité des Fêtes des Bouchoux, autres).

#### B – Ventes de bois

Le Conseil accepte à l'unanimité des propositions faites par l'ONF quant aux différents lots de bois à mettre en vente au cours de l'année 2012 ainsi que la mise en vieillissement d'une parcelle.

#### C – Participations aux organismes

Suite à la présentation des différentes sommes qui seront appelées par les différents organismes (SIVU des Couloirs, SIVOS, Parc, Com Com Haut-Jura Saint-Claude ...), le Conseil accepte d'inscrire ces participations au budget 2012.

#### D - Vote du budget

Par 10 voix pour et une abstention, le Conseil accepte le budget communal qui s'équilibre en fonctionnement pour un montant de 358 583.20 € et en investissement à hauteur de 206 095.38 € avec un besoin d'emprunt de 39 102.97 € et une limitation autant que faire se peut des dépenses pour cette année 2012.

## **5 – Budget primitif Lotissement 2012**

### *A – Avenant travaux lotissement*

Dans le cadre de la réalisation des travaux de viabilisation du lotissement, le Conseil, à l'unanimité, accepte l'avenant à hauteur de 7 827.57 € TTC correspondant à la réalisation de tranchées drainantes et installations diverses.

Les travaux devraient se terminer d'ici cet été avec la mise en souterrain de la ligne EDF.

### *B – Vote du budget*

A l'unanimité, le Conseil accepte le budget lotissement qui s'équilibre en investissement à hauteur de 588 072.84 € et en fonctionnement, un montant de dépenses prévisionnelles (qui peuvent être revues à la hausse en fonction des travaux de dernière minute qui pourraient voir le jour) de 455 577.16 et de recettes prévisionnelles à hauteur de 532 034.93 €

## **6 – SIDEC – Travaux Rue en Bonneville**

Dans le cadre des travaux de cœur de villages portés par la Com Com Haut-Jura Saint-Claude, la mise en souterrain des réseaux électriques et d'éclairage public va être réalisée à cette occasion. Le SIDEC du Jura porte cette opération avec une participation financière de la commune à hauteur de 34 480 €).

A l'unanimité, le Conseil accepte la réalisation de ces travaux et autorise le Maire à signer la convention avec le SIDEC.

## **7 - Organisation des élections**

Le calendrier des différentes permanences des Conseillers Municipaux qui tiendront le bureau de vote des élections présidentielles (22 avril et 6 mai) est établi.

## **8 – Questions diverses**

- Lecture du courrier de Philippe et Daiz Laurent quant à l'exposition aux ondes électromagnétiques,
- Information du Conseil quant à l'obtention du label EPV (Entreprise du Patrimoine Vivant, marque du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, mise en place pour distinguer des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence) par les Tavaillons Robert Dromard. L'entreprise est félicitée.
- L'ouverture de l'épicerie prévue début avril est repoussée au 15 avril.
- Des travaux de confortement sur le CD25E1 (entre le Poteau et le village des Bouchoux) vont avoir lieu à compter du 9 juillet pour une durée maximum de 6 semaines. Pendant les travaux, cette portion de route sera fermée à la circulation.

Fait aux Bouchoux, le 23 mars 2012

Isabelle CLEMENT

